



Mémoire de
L'ASSOCIATION PÉTROLIÈRE ET GAZIÈRE DU QUÉBEC

Document présenté dans le cadre des consultations publiques sur les Évaluations environnementales stratégiques en ce qui concerne le développement des hydrocarbures au Québec.

Novembre 2015

Table des matières

Introduction	3
Notre industrie	3
Contexte de publication des ÉES	4
Position de l'industrie	5
Évaluation des cinq chantiers des ÉES	6
Conclusion	12



Introduction

L'Association pétrolière et gazière du Québec (APGQ) a été créée afin d'encourager le dialogue sur le développement de l'industrie pétrolière et gazière du Québec. Elle représente plus d'une vingtaine de membres qui ont à cœur l'essor économique, social et environnemental du Québec.

L'APGQ est d'avis que les ressources énergétiques du Québec peuvent être développées de manière sécuritaire et dans le respect de l'environnement, tout en contribuant à la croissance économique et à l'essor social du Québec. Notre objectif est de démontrer les intérêts communs et les bénéfices mutuels que peuvent en retirer autant la population, les communautés locales, le gouvernement que l'industrie.

Nous saluons la volonté du gouvernement du Québec de mener une consultation en lien avec la publication des évaluations environnementales stratégiques (ÉES). Tout comme elle l'a fait dans le cadre des audiences sur le budget, sur la nouvelle politique énergétique, sur l'allègement réglementaire, lors des consultations sur la loi 55 (transparence) et au sujet des cibles d'émissions de gaz à effet de serre, l'APGQ se fait un devoir, aujourd'hui, de vous présenter son avis sur le corpus d'études publiées par le gouvernement.

Ce mémoire traite, de manière générale, du rôle des ÉES dans l'ensemble de la démarche visant à encadrer l'industrie pétrolière et gazière du Québec. De plus, nous émettrons notre avis sur l'ensemble des études et de la démarche. Enfin, nous traiterons brièvement de chacun des 5 chantiers ciblés par les études, afin d'y inclure recommandations et mises en garde.

L'APGQ dépose ce mémoire en son nom seul et son propos n'engage en rien ses membres de manière individuelle.

Notre industrie

Les hydrocarbures représentent plus de 50 % de l'énergie utilisée au Québec. La raison principale est que ce sont de bons produits, mis en marché par une industrie fiable et ayant une utilité incomparable pour les consommateurs, tant individuels et commerciaux qu'industriels. Dans l'ensemble de ses technologies et procédés, l'industrie des hydrocarbures fait preuve de respect envers l'environnement et les collectivités et se conforme à toutes les lois québécoises et canadiennes qui la régissent. Tant en matière de pétrole que de gaz, nos membres font tout en leur capacité afin d'être de bons citoyens corporatifs qui ont à cœur de développer une industrie performante, soutenable et respectueuse des milieux où ils opèrent.



Contexte de la publication des ÉES

Lors de la présentation du Plan d'action sur les hydrocarbures, le 31 mai 2014, le ministre de l'Énergie et des Ressources naturelles et le ministre du Développement durable, de l'Environnement et de la lutte aux changements climatiques avaient déjà annoncé la mise sur pied de deux ÉES : une sur la filière globale et une spécifique aux opérations sur l'île d'Anticosti¹. Par la suite, tout un travail de préparation et de consultation a mené au document que nous avons sous les yeux aujourd'hui. Par un vaste processus d'acquisition des connaissances, des dizaines de chercheurs de tous les horizons ont été consultés. Ces chercheurs sont pour la plupart québécois mais l'expertise du reste du pays et même d'outre nos frontières ont été mises à profit dans le cadre des ÉES.

Pour le gouvernement du Québec, et pour notre industrie, il est clair que le développement économique va de pair avec le respect de l'environnement et l'amélioration des processus. Une des étapes de ce processus est de faire des études afin d'encadrer le plus efficacement possible notre industrie.

Le processus de publication des ÉES cadre dans l'ensemble des activités du Ministère de l'Énergie et des Ressources naturelles dans le but de régir l'industrie de la production d'hydrocarbures au Québec. En plus de la nouvelle politique énergétique et du chantier sur l'acceptabilité sociale, la publication des ÉES est une étape importante en route vers une modernisation complète de la loi et de la réglementation entourant notre industrie. Cette modernisation nous la souhaitons, et ce, le plus rapidement possible.

Que ce soit sur l'île d'Anticosti ou ailleurs sur le territoire du Québec, notre industrie et l'ensemble de la société bénéficieraient d'un cadre légal officiel, stable et accompagné d'un régime de redevances locales bien établi. C'est dans cet esprit que nous déposons ce mémoire et que nous participons au processus des ÉES chaque fois que l'opportunité se présente.

Tandis que le Québec est au bord de joindre les rangs des producteurs d'hydrocarbures, il est plus important que jamais de bien faire les choses. L'APGQ respecte l'approche « pas à pas » du gouvernement du Québec en la matière. Maintenant que les ÉES sont complétées, il est grandement temps de passer à l'étape du dépôt d'une législation complète et accompagnée d'un régime réglementaire satisfaisant.

Ces ÉES compteront, au final, 64 études. Avec celles publiées dans le cadre de l'ÉES sur le gaz naturel de schiste, on parle désormais de plus de 130 études sur les

¹ <http://www.mddelcc.gouv.qc.ca/infuseur/communiqu.asp?no=2868>



hydrocarbures au Québec. Ceci en fait le corpus le plus étendu en Amérique du Nord et probablement le plus important au monde. Nous en savons désormais beaucoup sur notre géologie, la production de la ressource et la meilleure manière d'en profiter en tout respect de l'environnement.

Notre position sur les ÉES

Avant d'entrer dans le détail des cinq aspects couverts par les études, il est bon de rappeler notre position globale sur la publication des ÉES.

L'APGQ considère qu'avec la publication du document étoffé (plus de 340 pages pour le deux tiers des études), il est maintenant possible d'avoir une discussion ouverte, fondée sur des faits, en vue de développer la filière pétrolière et gazière chez nous. Les ÉES ont permis d'établir des faits quant aux impacts environnementaux, sociaux et économiques liés à une exploitation des hydrocarbures. Il s'agit ici non seulement de poursuivre l'exploration, mais de passer au stade de production. C'est seulement par une production locale que nous pourrions commencer à régler nos problèmes d'approvisionnements en gaz et en pétrole.

Rappelons que le Québec doit s'en remettre à 100 % à l'importation pour combler ses besoins énergétiques en matière d'hydrocarbures. La facture de ces importations correspond grosso modo au budget accordé à l'éducation pour l'ensemble de la province. De plus, le document reconnaît les bénéfices directs sur les finances publiques du développement de la filière locale des hydrocarbures. En plus des bénéfices attribuables à ses participations dans Hydrocarbures Anticosti et dans le capital-actions de Junex, de Pétrolia et, éventuellement, d'autres sociétés, le gouvernement profite également des redevances et des revenus liés aux impôts sur le revenu des entreprises.

Les Québécois consomment actuellement environ 300 000 barils de pétrole par jour. Malgré tous les efforts et les meilleures ambitions du Québec, il faut se rendre à l'évidence qu'on aura encore besoin de pétrole, et pour longtemps. Même en réduisant par six notre consommation, ce qui demeure une cible extrêmement ambitieuse, les 50 000 barils par jour restants devront venir de quelque part.

L'APGQ estime que le pétrole est intéressant pour le développement économique du Québec et que le gaz naturel provenant des basses terres du Saint-Laurent, d'Anticosti et d'ailleurs au Québec serait un véritable levier de développement direct pour la Gaspésie et la Côte-Nord qui rêvent de faire de la deuxième et troisième transformation. Le Québec doit miser sur l'achat local de l'énergie, et il est grand temps que les hydrocarbures en fassent partie.



L'APGQ considère que l'acceptabilité sociale est un facteur important de la réussite des projets. Toutefois, nous rappelons que l'ÉES n'a pas fait de nouvelles découvertes en la matière. Comme justification pour déclencher le processus des ÉES, on a évoqué le manque d'acceptabilité sociale pour certains projets de l'industrie. Maintenant que les études sont faites et publiées, nous espérons pouvoir considérer que l'acceptabilité est désormais accrue. De manière générale, nous sommes satisfaits que les études menées soient désormais autant d'outils supplémentaires permettant de mieux expliquer la filière aux Québécois.

Notre association représente des entreprises privées qui estiment qu'avec une véritable loi sur les hydrocarbures, la production locale sera rentable et offrira de grands bénéfices pour toute la société québécoise. Ce rapport des ÉES est, pour nous, un pas important dans la bonne direction vers une nouvelle législation et un cadre réglementaire complet. Le gouvernement a désormais en mains toutes les informations pertinentes pour prendre des décisions et se doter d'un cadre réglementaire et légal en vue d'avancer au cours des prochaines étapes.

L'APGQ considère qu'une exploitation future des hydrocarbures au Québec constitue un atout essentiel pour le développement économique de la province, et ce, tant pour créer des emplois de qualité que pour assurer une stabilité au niveau de l'approvisionnement énergétique du Québec. Rappelons que des États prospères comme la Norvège arrivent à exploiter les hydrocarbures de manière efficace et responsable. Le Québec, avec toute l'expertise à sa disposition et son statut de chef de file en matière environnementale, a tous les atouts pour réussir et pour le faire en toute sécurité.

Évaluation des cinq chantiers

L'environnement

Au sujet des facteurs environnementaux retenus dans le cadre des ÉES, nous considérons que les conclusions sont intéressantes et que le travail a été bien fait. En gros, les études révèlent que le travail de l'industrie pétrolière et gazière lorsque fait sécuritairement est sécuritaire pour l'environnement.

Notre industrie insiste pour utiliser les meilleures pratiques afin de rendre ses opérations conformes et diminuer au minimum les risques de ses travaux. Comme dans d'autres industries, il s'agit pour nous d'un facteur essentiel au développement des projets de nos membres.



L'APGQ est satisfaite des études sur un autre point. En effet, le travail des ÉES démontre les principaux aspects dont il faudra effectuer le monitoring une fois les projets de production véritablement lancés. Ceci pourrait s'avérer un bon guide pour le MERN dans la présentation de la modernisation de la loi sur les hydrocarbures.

Les recherches publiées sur les impacts sur la flore, la faune, l'eau et les milieux naturels sont conformes aux principales études utilisées par l'industrie dans la mise en place de ses structures sécuritaires.

Sur la question environnementale, les ÉES disent grosso modo que l'usage des meilleures pratiques permettrait de développer une industrie sécuritaire au Québec.

Il n'est malheureusement pas question des projets d'arrimage avec la biométhanisation qui pourrait très bien se faire en plusieurs endroits où des projets gaziers pourraient se mettre en place. En fait, le développement de la filière des hydrocarbures aurait aussi plusieurs autres impacts positifs sur l'essor des énergies renouvelables, ce qui n'est pas évalué par les ÉES.

Une autre lacune que nous pouvons identifier réside dans l'absence de considérations pour les fuites de carbone dans le cadre des ÉES. Actuellement, le Québec importe 100% des hydrocarbures qu'il consomme et les émissions de gaz à effet de serre (GES) liés à cette production sont comptabilisées hors de ces frontières. De plus, une bonne partie des GES liés aux transports, pour la consommation du Québec, n'est pas comptabilisée dans le bilan de la province. Or, ces GES sont plus importants pour les hydrocarbures que nous importons que pour ceux que nous pourrions produire localement.

Premièrement, une production locale diminuerait les distances de transport du pétrole et du gaz vers leurs marchés respectifs. Ceci, en soi, permettrait de diminuer les GES totaux émis en raison de notre consommation d'hydrocarbures. Deuxièmement, le Québec peut se doter d'une loi encadrant l'industrie afin que celle-ci produise dans le meilleur respect de l'environnement. Il ne fait aucun doute pour l'APGQ que la production québécoise serait plus propre que celle d'Algérie, du Nigéria ou d'autres pays desquels nous importons une partie du pétrole que nous consommons.

Si nous voulons vraiment lutter contre les changements climatiques et réduire les émissions globales de GES, le recours à la production locale d'hydrocarbures, à proximité des marchés, est une des voies à emprunter.

Enfin, les ÉES ne parlent pas suffisamment des améliorations environnementales dues à la conversion du mazout et du pétrole brut vers le gaz dans certaines opérations industrielles. Si nous avons une production gazière digne de ce nom, le Québec pourrait grandement contribuer à l'amélioration de la qualité de l'air et permettant la



modernisation d'installations et l'usage accru du gaz naturel, en tant que produit de remplacement d'hydrocarbures plus lourds.

Les aspects techniques

Ce chantier a selon l'APGQ été bien couvert par les études commandées. De plus, quelques études à publier viendront compléter ce volet.

L'industrie pétrolière et gazière est une industrie de très haute technologie qui a recours à des procédés techniques complexes, appliqués à grande échelle, afin de mener ses opérations. Or, ces processus sont éprouvés et sont utilisés dans de nombreuses opérations à travers le monde. De plus, notre industrie investit des milliards de dollars, chaque année, en recherche et développement de nouveaux processus.

Nous représentons une industrie qui adapte rapidement et efficacement ses processus afin de demeurer à la fine pointe de la technologie et de minimiser son impact sur les milieux où elle travaille. Dans le domaine gazier et pétrolier, l'usage de nouveaux procédés est rapidement mis en place afin d'être plus performant et plus efficace, à tous les niveaux. Il n'y a aucune raison que cela soit différent pour la production qui sera faite au Québec.

Dans cet esprit, nous sommes bien conscients des problématiques soulevées sur les aspects techniques dans le cadre des ÉES qui, d'ailleurs, sont presque toutes liées à la protection de l'environnement.

L'APGQ n'a rien contre la poursuite de certaines études, tel que mentionné dans le document synthèse. Par contre, étant donné que le plan d'acquisition des connaissances des ÉES était très complet, nous estimons que certaines études peuvent se poursuivre même une fois la production véritablement commencée. Partout dans le monde où l'on produit des hydrocarbures, de la recherche sur les aspects techniques, environnementaux, économiques et autres se poursuit, parallèlement au développement de l'industrie. En fait, ces études sont souvent facilitées par le fait que des projets concrets peuvent être observés et intégrés plus facilement au corpus scientifique.

L'économie

Notre association trouve intéressant le fait que plusieurs études de l'ÉES se soient concentrées sur les questions économiques. Que ce soit pour Anticosti ou pour l'ensemble de la filière, nous devons nous intéresser à ces questions importantes pour l'avenir du développement de l'industrie, et le partage des bénéfices pour tous.



Dans une des études, il est estimé que le projet sur l'île d'Anticosti, à lui seul, permettrait au gouvernement du Québec d'aller chercher environ 46 milliards de dollars (en dollars de 2020) sur les 75 ans de durée de vie de la production. C'est énorme. Nous sommes satisfaits que le potentiel commercial de la ressource au Québec soit considéré avec toute l'attention qu'il mérite.

Par contre, nous estimons que les facteurs économiques en présence sont encore plus favorables que ceux présentés dans les différentes études retenues.

Alors que le Québec importe l'entièreté des hydrocarbures qu'il consomme, soit une facture de plus de 12 milliards de dollars annuellement, les avantages d'une production locale n'ont pas tous été suffisamment mis de l'avant. En matière de création d'emplois, on parle de plus de 2 000 sur l'île d'Anticosti. Quand on tient compte du développement de tous les projets, dans les basses terres et dans l'est du Québec, on arrive à un chiffre bien plus considérable. Et ce, sans compter tous les emplois connexes dans le secteur des services.

De plus, l'ÉES ne tient pas compte des emplois dans le secteur tertiaire (hébergement, restauration, etc.) que notre industrie peut contribuer à maintenir et à créer.

Nous sommes d'accord que plusieurs inconnues restent. Toutefois, c'est le cas pour tous les projets de développement. Nous ne savons jamais, au début d'une exploitation, quelles seront les retombées exactes. Dans le cas de notre industrie, notons toutefois qu'il y a plus souvent de bonnes que de mauvaises surprises. Le développement du gaz naturel et du pétrole de schiste américain s'est avéré plus important que prévu.

Les ÉES tiennent compte de plusieurs externalités afin d'établir des scénarios de rentabilité et de succès de l'industrie au Québec. Malheureusement, les externalités présentées traitent presque uniquement de coûts et d'impacts.

Nous trouvons que d'autres scénarios auraient aussi pu être retenus. Par exemple, l'ÉES n'évalue aucunement les bénéfices économiques liés à une diminution de notre dépendance aux hydrocarbures importés. L'indépendance énergétique au Québec, au plan hydroélectrique, a de gros avantages qui n'ont pas été mesurés pour la filière des hydrocarbures. La sécurité des approvisionnements énergétiques est aussi favorisée par la production locale, sujet qui n'est même pas effleuré par les ÉES.

Actuellement, près de 4 500 Québécois travaillent dans l'industrie pétrolière et gazière au Canada. De ce nombre, plusieurs pourraient revenir ici et être auprès de leur famille si l'industrie se développait. Ce bénéfice n'a pas été évalué par l'ÉES.

On sent aussi un léger manque sur les bénéfices de la production locale sur l'ensemble du secteur industriel au Québec. Que ce soit dans le cadre du plan Nord ou d'autres projets, il est évident que la production d'une énergie fiable et à proximité des marchés aurait un immense bénéfice. Tout le secteur industriel du mid-Ouest américain est en



pleine renaissance en raison de la production locale d'hydrocarbures. Des entreprises ayant autrefois quitté les États-Unis y reviennent en raison de la disponibilité de vastes sources d'énergie à bon marché. Ces facteurs n'ont pas été suffisamment évalués par les ÉES selon notre association.

Bref, nous aurions aimé avoir davantage d'études sur les bienfaits de la production locale d'hydrocarbures. Davantage de comparaisons judicieuses avec d'autres juridictions auraient aussi bien servi l'exercice. Comme mentionné précédemment, ces études peuvent être menées tout en développant l'industrie.

Par exemple, le Québec souffre d'un grave manque d'espace de stockage du gaz naturel et ceci a un impact sur le coût payé, surtout en période de pointe. Une étude sur les avantages d'une production locale qui peut aider à solutionner ce problème aurait été appréciée.

Les transports

La question du transport des hydrocarbures en sol québécois, et dans le milieu marin, n'est pas, à proprement parlé, du ressort direct des membres de l'APGQ. Notre association favorise les meilleurs modes de transport pour la ressource en ayant toujours le point de vue du producteur local en tête.

Pour nous, il ne fait aucun doute que la question du transport doit être évaluée et prise en compte dans la mesure où la production commerciale de la ressource commencerait véritablement au Québec.

Nous saluons les études que l'ÉES publie à ce sujet et, comme pour les études à caractère environnemental, il semble que le transport soit jugé sécuritaire lorsque fait dans les règles de l'art.

Lors de la préconsultation du 3 novembre dernier, plusieurs questions au sujet de potentiels déversements ont été soulevées. L'APGQ estime qu'il faut que les mesures appropriées soient évaluées et qu'une bonne coordination soit faite avec les services d'urgence locaux. Toutefois, il faut bien comprendre que ces éventualités ont bien peu de chance d'arriver.

Pour ce qui est du transport maritime, on parle de navires pétroliers qui circuleraient sur le fleuve afin de transporter la ressource. Or, des milliers de pétroliers ont emprunté le fleuve depuis plus de 60 ans afin d'acheminer leur pétrole au Québec, sans qu'aucun incident fâcheux majeur ne survienne. Qu'un navire parte ou arrive de Sorel, de Sept-Îles ou d'un quelconque autre port, il s'agit des mêmes navires, avec le même contenu. Le trajet dans un sens ou l'autre n'est pas plus ou moins problématique.



Société

L'acceptabilité sociale a fait l'objet de consultations par le gouvernement du Québec en juin dernier. L'APGQ a alors déposé un mémoire sur lequel nous ne reviendrons pas en détail ici. De plus, nous aurons à nouveau l'occasion de nous prononcer lors du dépôt du livre vert qui est prévu pour le début de l'année 2016.

Nous dirons ici que les préoccupations sociales sont importantes et que notre industrie, partout où elle travaille, investit temps et énergie afin d'opérer en bon voisinage avec les collectivités locales.

Nous croyons que la meilleure manière de favoriser l'acceptabilité sociale des projets est d'avoir une loi moderne pour régir notre industrie qui inclut un régime de redevances tenant compte des collectivités locales. De même, l'acceptabilité sociale diffère d'une région à l'autre et parfois même au sein d'une même région. Une meilleure segmentation du territoire bénéficierait à la discussion.

De plus, nous estimons que l'acceptabilité sociale d'un projet, sa réussite ou son échec, n'est pas uniquement la responsabilité de l'industrie, mais bien aussi celle du gouvernement, des élus locaux, de l'ensemble de la communauté et des groupes sociaux. Nous réussissons tous ensemble, et nous échouons tous ensemble.

S'il y a un manque, à notre avis dans les ÉES sur le plan social, c'est que les études ne ressortent pas suffisamment les avantages non économiques pour les communautés locales. La revitalisation passe souvent par l'arrivée de projets et il en est peu question. Encore une fois, les externalités négatives sont beaucoup trop proéminentes face aux externalités positives du développement. C'est particulièrement le cas pour les études qui traitent du filet social sur Anticosti alors que seules des externalités négatives sont évaluées.

L'APGQ est satisfaite que la question autochtone ait fait partie du volet social des ÉES. Dans plusieurs régions du Québec, les premières nations sont un facteur de développement qui aide à bonifier les projets et à assurer leur essor. Les premières nations et leurs représentants ont une connaissance intime du territoire et leur apport est important. Nous estimons que plusieurs communautés autochtones pourraient bénéficier du développement de notre industrie au Québec et nous saluons le dialogue avec ces communautés.



Conclusion

L'APGQ salue l'initiative du gouvernement d'avoir mis en place une consultation publique afin de discuter de la publication des évaluations environnementales stratégiques sur les hydrocarbures.

Nous estimons que le Québec doit absolument mettre l'emphase sur la production locale des hydrocarbures, la nécessité d'un cadre législatif et réglementaire moderne et complet, la mise en place d'un régime de redevances compétitif favorisant les communautés locales et offrir la prévisibilité et stabilité dont l'industrie a besoin pour lancer des projets créateurs d'emplois et de richesse.

Maintenant que plus de 130 études ont été faites sur la filière québécoise des hydrocarbures, et qu'aucune d'elle n'a mené à la conclusion de l'irresponsabilité du développement de l'industrie, il est temps d'aller de l'avant et de présenter un projet de loi moderne ainsi qu'un cadre réglementaire permettant d'encadrer la production de nos propres hydrocarbures. Nous avons les études pertinentes et le savoir-faire. À nous maintenant de profiter collectivement et sécuritairement des bienfaits de la production du pétrole et du gaz qui sont aussi, rappelons-le nous, des richesses naturelles québécoises.

Nous vous remercions de votre intérêt et demeurons disponibles pour toute collaboration, avec quiconque, afin de permettre le développement de notre filière industrielle au Québec, en tout respect de l'environnement et des meilleures pratiques de l'industrie.

